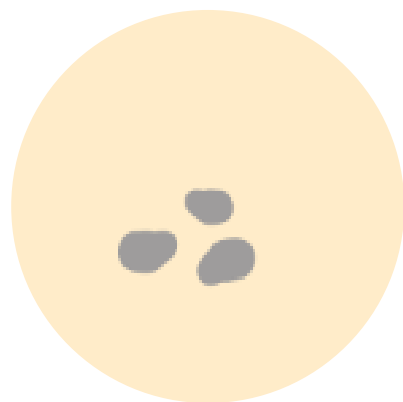
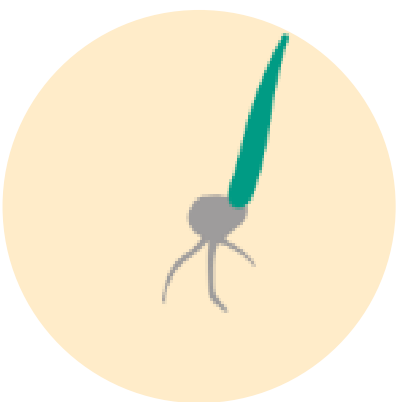
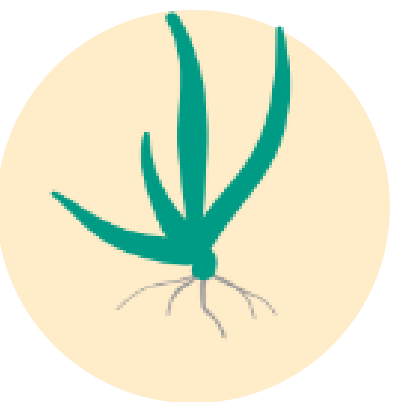
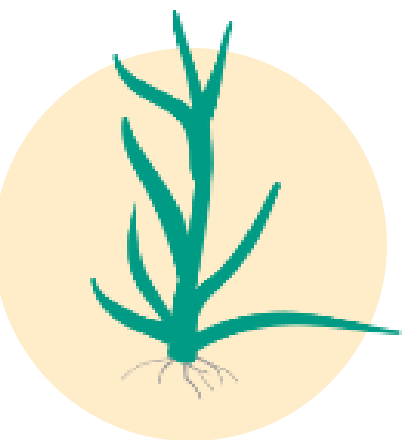
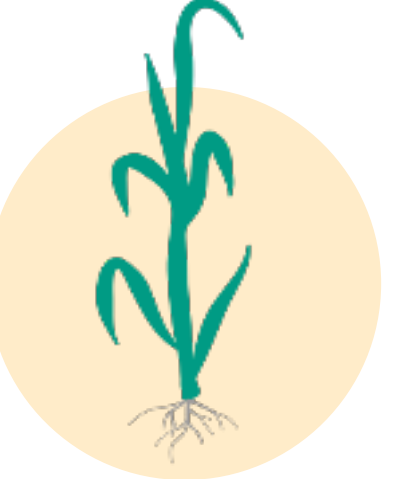
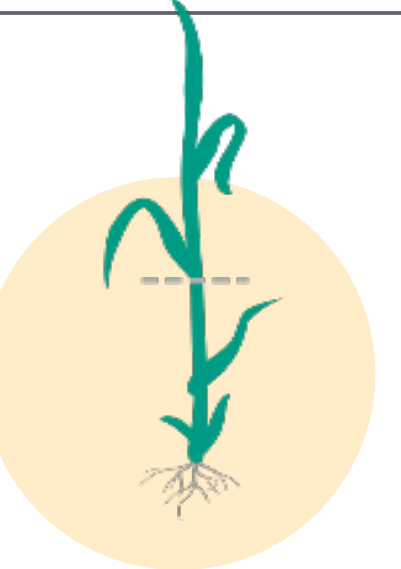
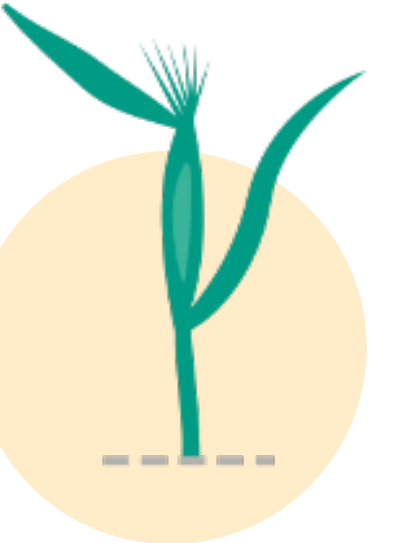
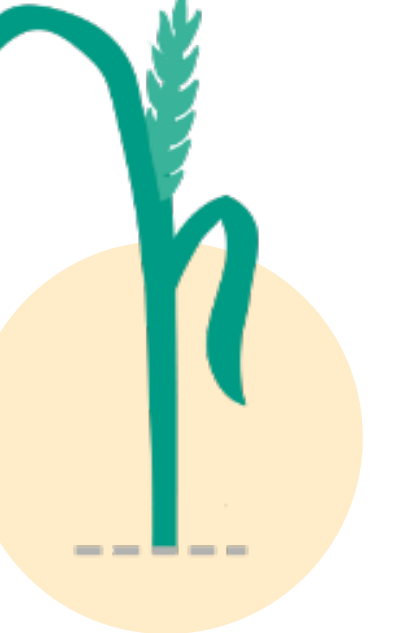
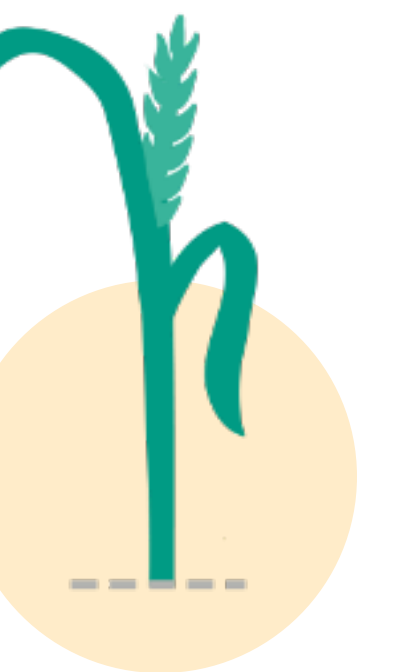
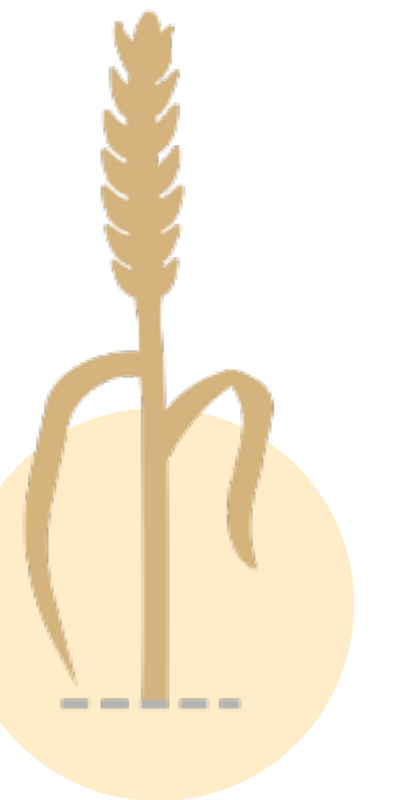


				PARCELLE N° 29				BAS IFT							
 ORGE HIVER Précédent : Betterave fourragère															
PRÉ-SEMIS				SEMIS	POST-SEMIS PRÉ-LEVÉE	LEVÉE	TALLAGE	EPI 1cm	1 ^{ER} NŒUD	2 ^{ÈME} NŒUD	3 ^{ÈME} NŒUD / DFP	DFE / GONFLEMENT	ÉPIAISON	ÉTAMINES SORTIES	
TRAVAIL DU SOL				LABOUR	SEMIS AU COMBINÉ										
COUVERTS (kg/ha ou doses/ha)															
SEMENCES (kg/ha ou doses/ha)					KWS FUTURIS 280 GR/M²										
ENGRAIS (u/ha)		Conseillé	Réalisé												
	N	125					SOLAZ SOUFREE 65 UN	SOLAZ SOUFREE 60 UN							
	P	0													
	K	0													
	S	60													
BIOSTIMULANTS (l/ha ou kg/ha)															
HERBICIDES (kg/ha ou l/ha)	AUTOMNE					DEFI + CODIX 2+2									
	PRINTEMPS									SEKENS 0,75					
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha)	RAVAGEURS CIBLÉS						PUCERONS ET CICADELLES	PUCERONS ET CICADELLES							
							IMPASSE	IMPASSE							
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha)	MALADIES VISÉES											HELMINTHO/RYNCHO			
												ELATUS ERA 0,7			
RÉGULATEURS (kg/ha ou l/ha)									TRANSKAI + GONDOR 0,3 + 0,25						
MOLLUSCICIDES (kg/ha)							SLUXX HP 5 KG								
OBSERVATIONS / NOTATIONS						PEUPLEMENT						NOTATIONS MALADIES	EFFICACITÉ DÉSHERBAGE		
OAD											CROPWISE				

DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
CODIX® :
AMM (ADAMA) : 2130140 ; composition : Diflufenican 40 g/l, Pendiméthaline 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
SEKENS® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-meptyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
ELATUS ERA® :
AMM (SYNGENTA) : 2160959 ; composition : Benzovindiflupyr 75 g/l, Prothioconazole 150 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

TRANSKAI® :
AMM (NUFARM) : 2140082 ; composition : Trinexapac-éthyl 175 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
GONDOR® :
AMM (DE SANGOSSE) : 2100072 ; composition : Lécithine de soja 488 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
SLUXX HP® :
AMM (CERTIS BELCHIM) : 2100030 ; composition : Phosphate ferrique 29,7 g/kg ; formulation : (RB) appât prêt à l’emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l’environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 19/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribu-tion de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

DEFI® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



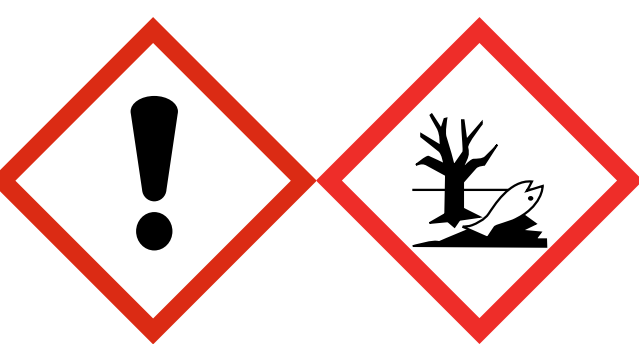
CODIX® :
ATTENTION : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.



SEKENS® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



ELATUS ERA® :
ATTENTION : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



TRANSKAI® :
ATTENTION : EUH401 Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée.



GONDOR® :
EUH401 : Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.

SLUXX HP® :
EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-maine et l’environnement.